Expansion des exportations-Loi

car il nous arrive tous de nous laisser emporter dans un mouvement d'humeur.

La protection tarifaire assurée à l'industrie du Canada central n'est plus en vigueur. Depuis quelques mois, les problèmes soulevés à propos du Québec au cours de la période de questions, concernaient généralement le meuble, la chaussure, les textiles et le vêtement. Depuis toujours ces industries ont été surprotégées. Maintenant, il en est de même en Ontario. Nous avons les mesures les plus protectionnistes de tout le monde occidental. M. Barber, de l'Université du Manitoba, a fait une étude à cet égard.

Il est certain que nous reconnaissons tous les efforts déployés par la Société pour l'expansion des exportations et tous les partis voudront sans doute, mais ce n'est pas certain, augmenter son capital autorisé. La société doit s'interroger elle-même sur son rôle ainsi que sur ses rapports avec le secteur de la fabrication.

Winston Churchill aurait dit lui-même que la démocratie est la pire forme de gouvernement jusqu'à ce qu'on la compare aux autres. A la Chambre, on se rend vite compte que l'une de nos difficultés les plus éprouvantes est d'obtenir de l'information. Que je sois réélu ou non par les gens que je respecte, que j'admire et que j'aime, je tiens à dire à ceux qui détiennent actuellement le pouvoir ou à ceux qui pourraient le prendre, qu'il nous faut une plus grande liberté d'information. Nous vivons dans une démocratie, loin du régime du rideau de fer. Nous savons que certaines choses doivent rester secrètes au terme des dispositions de la loi sur les secrets officiels.

Cependant, pourquoi un ministre a-t-il le droit de refuser de répondre à une question de l'opposition au cours de la période de questions? C'est anti-démocratique. Bien sur, ce sont des questions posées à brûle-pourpoint, mais il n'y a aucune raison de refuser de répondre comme cela arrive dans des moments critiques.

Je veux revenir à mon sujet, monsieur l'Orateur, et dire aux représentants de la Société pour l'expansion des exportations qui sont à la tribune, et au ministre responsable de la Société—il n'est pas ici aujourd'hui pour une raison quelconque—qu'il nous faut trouver le moyen de briser le mutisme de nos institutions et cela, en fait et non pas seulement en paroles. Cela s'applique à la Société dont il est ici question.

Au cours de notre séjour ici à la Chambre, nous apprenons à respecter des députés de tous les partis, peu importe leur appartenance politique; j'éprouve ce respect pour le député de Peace River (M. Baldwin). Je suis arrivé à la conclusion que l'une des plus belles contributions que nous puissions faire au Parlement, c'est d'assurer une plus grande franchise dans toutes nos institutions. Bien sûr, cela pourra créer des ennuis au gouvernement. Nous avons été témoins de la leçon apprise aux États-Unis. J'ai le plus grand respect pour cette nation en dépit de stupidités apparentes. Il nous arrive parfois de rire des Américains et de nous amuser aux dépens de leurs présidents. Le moment venu, pourtant, les représentants élus savent communiquer avec les intéressés. Aux États-Unis, les Américains obtiennent beaucoup plus de renseignements de leurs parlementaires et de leur gouvernement que les Canadiens ne réussissent à en obtenir des leurs au Canada. Je le signale à titre d'exemple.

• (1622)

Si la Société pour l'expansion des exportations est en difficulté, c'est, à mon avis, en partie parce que sous l'autorité non seulement de l'actuel ministre de l'Industrie et du Commerce, mais aussi de ses prédécesseurs, les parlementaires n'ont pas été suffisamment instruits des choses qu'ils devraient savoir. Si nous continuons à faire peu de cas du Parlement, le jour viendra où un organisme fédéral ou provincial réuni en assemblée spéciale deviendra la principale institution. A l'heure actuelle, nous n'avons pas, en tant que parlementaires, trop bonne réputation. Cependant, nous sommes capables d'en acquérir une meilleure. Nous comptons parmi nous un bon nombre de travailleurs acharnés. En règle générale, nous devrions abolir la politique du secret. Nous devrions y arriver sans trop de difficultés, bien que la discrétion soit nécessaire dans certains domaines, et celui où la Société œuvre est sûrement de ceux-là.

Je constate que M. l'Orateur se frotte les genoux. Je sais que depuis quatre ans, chaque fois qu'il fait cela, c'est qu'il commence à être ennuyé. Je lui demanderais toutefois de patienter un peu.

La Société pour l'expansion des exportations, je le répète, a fait de l'excellent travail pour atteindre son objectif primordial, tel que je l'ai défini et tel que je le conçois. L'on s'interroge maintenant sur l'orientation qu'elle a prise et sur ses intentions pour l'avenir. Nous devons amener cette société à se joindre à toutes les institutions canadiennes, même à ce stade avancé de notre histoire et malgré les difficultés économiques, sociales, psychologiques et politiques actuelles, pour doter notre pays d'une structure économique stable. Mais cette structure doit comprendre un secteur manufacturier dont l'importance est cruciale, autrement nous courons à notre perte et plus vite que nous le croyons.

[Français]

M. Eudore Allard (Rimouski): Monsieur le président, je vous remercie de m'accorder la parole sur le bill C-36 qui est à l'étude aujourd'hui. Cependant je dois tout d'abord déplorer le fait que le gouvernement fasse des pieds et des mains encore une fois pour nous faire adopter à toute vapeur une loi aussi importante surtout au point de vue financier. Il me semble de prime abord que lorsqu'un tel projet de loi nous est présenté, où il est question de tripler l'appui de la Société pour l'expansion des exportations aux entreprises canadiennes, nous sommes en droit, en tant que représentants élus, de réclamer des garanties quant à l'affectation et à la gestion de ces fonds.

Je concède que la vaste majorité d'entre nous sommes d'avis que le taux de chômage actuel est tout à fait inacceptable et que cela dépend en grande partie de la concurrence des marchés étrangers et de notre position assez faible dans un nombre croissant d'industries. Des crédits nouveaux pour la Société pour l'expansion des exportations seront générateurs d'emplois, je l'admets, dans des secteurs où nous sommes déjà concurrentiels. Nul doute que la Société doit être capable d'assurer un volume constant d'exportations dont nous avons besoin pour rétablir notre balance des paiements.

Je crois, monsieur le président, qu'en plus de permettre le développement continu de certaines industries, telles les industries de machineries agricoles et industrielles, la Société devrait orienter une partie de ces fonds nouveaux, que le Parlement lui autorisera sans doute, vers le développement de